

Un coordonnateur en maïeutique (H/F)

Le CHU d'Amiens-Picardie est l'établissement de référence et de recours de l'ex-région Picardie et l'un des deux CHU de la région Hauts-de-France.

Il est l'établissement support du GHT Somme-Littoral Sud qui comprend 10 établissements.

Il propose une offre à dimension hospitalo-universitaire dans les trois missions constitutives d'un CHU, à savoir le soin, l'enseignement et la recherche

☒ Missions principales

- Le coordonnateur en maïeutique assiste le praticien chef du pôle Femme-Couple-Enfant et le praticien chef de service de gynécologie-obstétrique dans le pilotage stratégique des activités médicales et soignantes du pôle Femme-Couple-Enfant en lien avec les réseaux de soins, le réseau ville-hôpital, le GHT et les autres pôles du CHU.
- Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet et du contrat de pôle, les activités et le projet médical relevant de la filière maïeutique sont placés sous sa responsabilité.
- Il décline le projet de soin institutionnel au sein du pôle en relation avec le chef de pôle, le directeur référent et le CMA.
- Il planifie et coordonne les soins et activités du pôle, en veillant à l'optimisation des moyens et équipements dédiés, dans le respect des contraintes institutionnelles, et en managant l'équipe d'encadrement du service gynécologie-obstétrique (cadres de santé et sages-femmes coordinatrices).
- Il met en œuvre la politique de qualité et gestion des risques institutionnelle au niveau polaire.
- Il met en œuvre un plan de formation des professionnels adapté aux besoins spécifiques du service de gynécologie-obstétrique.

☒ Activités principales

Activités de management :

- Gestion des ressources humaines en gynécologie-obstétrique, collaboration étroite avec le cadre supérieur du pôle du secteur pédiatrie
- Prévoir et gérer les effectifs : optimisation, mutualisation, vigilance concernant les conditions de travail, évaluer la charge de travail et répartir moyens et ressources en conséquence
- Participer aux recrutements des professionnels du pôle et notamment des sages-femmes
- Entretenir, développer, valoriser et évaluer les compétences des professionnels
- Animer, réguler et évaluer les équipes de cadres de proximité sous sa responsabilité - Organisation du fonctionnement du pôle
- Participer à l'élaboration des projets et du contrat de pôle
- Organiser les soins dans le respect de la politique de pôle, de l'institution et des recommandations nationales et réglementaires
- Monter, mettre en œuvre, suivre et gérer les projets
- Information et communication
- Relais de transmission de l'information ascendante, descendante et transversale intra inter pôles
- Veille professionnelle et réglementaire

Activités de gestion médico économique et financière

- Contrôle de l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la délégation de gestion
- Planification des activités et des moyens, contrôle et Reporting (CREA)
- Suivi de l'activité : indicateurs, rapports d'activité

Activités de gestion des risques et qualité

- Décliner la politique de qualité et gestion des risques institutionnelle au niveau polaire : cartographie des risques, processus de soins, PAQSS...
- Préparer les visites de certification HAS, de l'Agence de Biomédecine ou de l'ANSM - Evaluer la qualité des soins, des pratiques professionnelles et la satisfaction des patients dans les secteurs de gynéco-obstétrique
- Mettre en place des mesures préventives et correctives
- Gérer les plaintes des patients en lien avec le chef de pôle et la direction des usagers
- Mettre en application les procédures de veille sanitaire

Activités de formation

- Repérer et anticiper les besoins de formation des professionnels, élaborer le plan de formation continue du pôle, s'assurer de sa mise en place, suivre l'enveloppe déléguée
- Participer à la structuration et mise en place de l'enseignement clinique et tutorial des étudiants en collaboration avec les instituts de formation et les écoles en maïeutique

Activité de recherche

- Susciter et promouvoir des activités de recherche en soins et en maïeutique en collaboration avec la DRCI

Activités institutionnelles transversales

- Collaborer aux actions institutionnelles
- Représenter le pôle et l'institution à l'extérieur du CHU

☒ Compétences

- Animation d'équipe Communication / relations interpersonnelles
- Communication et relation d'aide
- Droit de la fonction publique
- Droit des patients
- Droit de la famille
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Périnatalité et maïeutique
- Santé publique
- Soins
- Stratégie et organisation / conduite du changement

☒ Aptitudes

- Leadership : capacité à animer, mobiliser et motiver une équipe pluridisciplinaire dans la gestion quotidienne et les projets
 - Capacité d'écoute, bienveillance
 - Capacité d'analyse
 - Engagement, dynamisme
- Créativité et goût pour l'innovation

☒ Diplôme requis

- Titulaire DE Sage-Femme ou master sciences maïeutiques
- Diplôme Cadre Sage-Femme et /ou Master 2 en gestion et pédagogie de la périnatalité ou Master 2 en management des organisations ou une qualification équivalente dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique

☒ Particularités du poste

Contraintes du poste : - Participation aux astreintes de l'encadrement supérieur de santé du CHU (week-ends et jours fériés).

Horaires du poste : Travail à 100 %, s'agissant d'un poste de cadre, le temps de travail relève d'un décompte journalier et non d'un décompte horaire. En contrepartie, l'intéressé bénéficie de 19 jours RTT.

☒ Candidatures (lettre de motivation + CV) à transmettre :

CHU AMIENS PICARDIE- Hôpital Nord
Direction des Ressources Humaines
Secteur Recrutement
1 place Victor Pauchet
80054 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.66.80.88
Email : recrutement@chu-amiens.fr